



Votants : 69
Convocation du Conseil d'Agglomération :
le 20 mai 2016
Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 31 mai 2016

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du lundi 30 mai 2016

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 2000 M² SUR LA ZAE "LES PETITS AFFRANCHIMENS" A BEAUVOIR SUR NIORT A L'ENTREPRISE RENAUD SMTS

Titulaires présents :

Jérôme BALOGE, Jeanine BARBOTIN, Alain BAUDIN, Jacques BILLY, Yamina BOUDAHMANI, Jean BOULAIS, Christian BREMAUD, Dany BREMAUD, Jacques BROSSARD, Carole BRUNETEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Jean-Luc CLISSON, Didier DAVID, Sylvie DEBOEUF, Luc DELAGARDE, Stéphanie DELGUTTE, Thierry DEVAUTOUR, Gérard EPOULET, Jean-Claude FRADIN, Jean-Martial FREDON, Isabelle GODEAU, Robert GOUSSEAU, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Bruno JUGE, Gérard LABORDERIE, Lucien-Jean LAHOUSSE, Simon LAPLACE, Alain LECOINTE, Jacqueline LEFEBVRE, Alain LIAIGRE, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Philippe MAUFFREY, Dany MICHAUD, Jean-Pierre MIGAULT, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Jacques MORISSET, René PACAULT, Michel PAILLEY, Michel PANIER, Eric PERSAIS, Anne-Marie PROUST, Claire RICHECOEUR, Sylvette RIMBAUD, Claude ROULLEAU, Jean-François SALANON, Cécilia SAN MARTIN ZBINDEN, Nathalie SEGUIN, Florent SIMMONET, Michel SIMON, Marc THEBAULT, Yvonne VACKER

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Thierry BEAUFILS à Jérôme BALOGE, Sophie BROSSARD à Jean-Pierre MIGAULT, Charles-Antoine CHAVIER à Claire RICHECOEUR, Marie-Chantal GARENNE à Christine HYPEAU, Gérard GIBault à Sylvie DEBOEUF, Véronique HENIN-FERRER à Thierry DEVAUTOUR, Anne-Lydie HOLTZ à Christelle CHASSAGNE, Agnès JARRY à Lucien-Jean LAHOUSSE, Sophia MARC à Michel PAILLEY, Rose-Marie NIETO à Marc THEBAULT, Sebastien PARTHENAY à Eric PERSAIS, Patrick THOMAS à Dany BREMAUD

Titulaires absents suppléés :

Daniel BAUDOUIN par Anne-Marie PROUST, Joël MISBERT par Michel HALGAN

Titulaires absents :

Jean-Romée CHARBONNEAU, Romain DUPEYROU, Dominique JEUFFRAULT, Rabah LAICHOIR, Adrien PROUST, Michel VEDIE

Titulaires absents excusés :

Anne BAUDOUIN, Jean-Michel BEAUDIC, Thierry BEAUFILS, Marie-Christelle BOUCHERY, Sophie BROSSARD, Charles-Antoine CHAVIER, Pascal DUFORESTEL, Marie-Chantal GARENNE, Gérard GIBault, Alain GRIPPON, Véronique HENIN-FERRER, Anne-Lydie HOLTZ, Agnès JARRY, Monique JOHNSON, Guillaume JUIN, Sophia MARC, Josiane METAYER, Serge MORIN, Rose-Marie NIETO, Sebastien PARTHENAY, Stéphane PIERRON, Alain PIVETEAU, Dominique SIX, Patrick THOMAS, Elodie TRUONG, Céline VALEZE

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Yamina BOUDAHMANI

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160530-C21-05-2016-DE
Date de télétransmission : 02/06/2016
Date de réception préfecture : 02/06/2016

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS**CONSEIL D'AGGLOMERATION DU 30 MAI 2016****DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE – VENTE D'UNE PARCELLE DE TERRAIN DE 2000 M² SUR LA ZAE "LES PETITS AFFRANCHIMENS" A BEAUVOIR SUR NIORT A L'ENTREPRISE RENAUD SMTS**

Monsieur **Claude ROULLEAU**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu l'avis du service des domaines du 26 avril 2016,

Vu la délibération du Conseil de Communauté du 13 décembre 2010 concernant la "mise en œuvre de la réforme de la TVA immobilière",

L'entreprise RENAUD S.M.T.S., représentée par Monsieur RENAUD Eric,
Domiciliée – 140, impasse de la Guillotine – 79360 BEAUVOIR-SUR-NIORT,
Exerçant une activité de Serrurerie Montage Tuyauterie Soudure,

Souhaite acquérir une partie de la parcelle cadastrée ZA0218, d'une surface de 2 000 m², située sur la ZAE "Les Petits Affranchimens" à BEAUVOIR-SUR-NIORT,

Pour y transférer et développer son activité.

L'acquisition initiale du terrain par la collectivité ayant été réalisée en exonération de TVA, la vente de la parcelle est par conséquent soumise à la TVA calculée sur la marge.

Il est proposé de céder cette parcelle à l'entreprise RENAUD S.M.T.S., aux conditions suivantes :

Partie de parcelle	Surface	Prix d'acquisition appliqué à la surface vendue	Prix de vente HT/m²	Prix net HT	Marge	TVA sur la marge	Prix de vente total taxes comprises
ZA0218	2000 m ²	8 080 €	15 €	30 000 €	21 920 €	4384 €	34 384 €

Les sommes résultant de cette vente, estimées à 30 000,00 € H.T., seront versées en recettes au Budget Annexe Zones d'Activités Economiques.

Il est demandé au Conseil d'Agglomération de bien vouloir :

- Céder à l'entreprise RENAUD S.M.T.S., représentée par Monsieur RENAUD Eric, ou à toute société qu'il désignera pour réaliser l'opération, une partie de la parcelle ZA0218 (d'une surface de 2 000 m² environ), au prix de 15,00 € HT/m², afin d'y transférer et développer son activité,
- Approuver que le prix à payer par l'acquéreur soit de 34 384,00 € TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE SUR LA MARGE COMPRISE (qui se décompose en un prix net HT de 30 000,00 € et une taxe sur la valeur ajoutée sur la marge égale à 4 384,00 €),
- Fixer ces conditions de vente à une durée qui n'excèdera pas six mois à compter de la présente délibération et dire que la signature de l'acte de vente devra impérativement intervenir dans ce délai,
- Préciser que pour la vente de ces parcelles de terrain, les frais de notaire, de géomètre et de raccordement aux réseaux seront à la charge de l'acquéreur,
- Autoriser le Président ou le Vice-Président Délégué à signer les actes authentiques à intervenir qui seront dressés par le notaire désigné pour la transaction.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 69
Contre : 0
Abstention : 0
Non participé : 0

Claude ROULLEAU

Vice-Président Délégué



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES FINANCES PUBLIQUES DES DEUX-SEVRES
SERVICE FRANCE DOMAINE
44, RUE ALSACE-LORRAINE
BP 19148
79061 NIORT CEDEX 9
TELEPHONE : 05 49 05 39 30
TÉLÉCOPIE : 05 49 24 63 32

AVIS DU DOMAINE

Cessions d'immeubles ou de droits réels immobiliers
Art. L. 5211-10, alinéa 2 ; L. 2241-1, alinéa 3 et L. 5722-3, alinéa 2
du Code Général des Collectivités Territoriales

N° 2016/031V0442
Enquêteur : Sonia MARACHE
Courriel : sonia.marache@dgifp.finances.gouv.fr

- 1 - Propriétaire : Communauté d'Agglomération du Niortais
- 2 - Date de réception de la demande d'avis : 25 avril 2016
- 3 - Situation du bien : BEAUVOIR SUR NIORT
 - adresse : « Les Petits Affranchimens »
 - références cadastrales : Emprise d'environ 2 000 m² dans la section ZA n°218 d'une superficie totale de 11 244 m²
- 4 - Description sommaire :
Un portion de parcelle constructible en zone économique.
- 5 - Réglementation d'urbanisme, plus ou moins-value :
En Zone d'Activité Economique
- 6 - Situation locative : Libre à la vente
- 7 - Conditions de la vente : Procédure amiable
- 8 - Valeur vénale de l'immeuble cédé :
Le prix de vente envisagé de 30 000 € HT soit 15 € HT le m², est conforme à la la valeur vénale de l'ensemble immobilier et n'appelle pas d'observation de la part du service.
- 9 - Observations :

L'évaluation contenue dans le présent avis correspondant à la valeur vénale actuelle, une nouvelle consultation du Domaine serait nécessaire si l'opération n'était pas réalisée dans le délai d'un an.

L'enregistrement de votre demande a fait l'objet d'un traitement informatique. Le droit d'accès et de rectification, prévu par la loi n° 78-17 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès des directions territorialement compétentes de la Direction Générale des Finances Publiques.

A NIORT, le 26 avril 2016
Pour l'Administrateur Général des Finances Publiques,
L'Inspectrice des Finances Publiques

Sonia MARACHE

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160530-C21-05-2016-DE
Date de télétransmission : 02/06/2016
Date de réception préfecture : 02/06/2016

Ets. RENAUD S.M.T.S
140, Impasse de la Guillotine
79360 Beauvoir sur Niort
05.16.81.10.42
06.45.26.91.05

Communauté d'Agglomération du Niortais
A l'attention de Mme DUCROCQ Marie-Karine
Service Aménagement et Développement Economique
140 Rue des Equarts- CS 28770
79027 Niort Cedex

Le 25 mars 2016, à Beauvoir sur Niort

Objet : Demande d'acquisition de la parcelle cadastrée ZA 218 de 2 000m² à Beauvoir sur Niort

Madame,

Suite à nos derniers échanges téléphoniques, je vous demande de bien vouloir prendre en considération ma demande d'acquisition de la parcelle ZA 218 située sur la ZAE « Les petits Affranchiments » à Beauvoir sur Niort.

En effet sur la base d'une demande antérieure, vous m'aviez confirmé la faisabilité technique de céder un terrain de 2 000 m² environ à l'endroit souhaité, par division de la parcelle cadastrée ZA 218 d'une surface total de 11 244 m², tel que figurant sur le plan ci-joint à ce courrier.

Actuellement, l'atelier de mon entreprise est situé dans le garage de ma maison ; cependant il ne suffit plus à mon activité et je n'aurais pas d'autorisation pour agrandir ce dernier. C'est pourquoi j'ai l'intention de construire un bâtiment d'environ 340 m² afin d'y installer mon entreprise RENAUD S.M.T.S créée depuis huit ans et de prévoir dans un futur proche une embauche.

Vous pourrez trouver ci-joint à ce courrier un schéma détaillé de l'aménagement de mon futur atelier ainsi que ses dimensions.

Suite à cette demande et avec un retour positif de votre part, je compte créer une Société Civile Immobilière, pour pouvoir louer ce bâtiment. Je vous serez donc gré de bien vouloir me fournir un devis du prix du terrain pour mes banques, afin que ce projet se concrétise.

D'avance, je vous remercie de l'intérêt que vous porterez à ma demande et je reste à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes salutations distinguées.

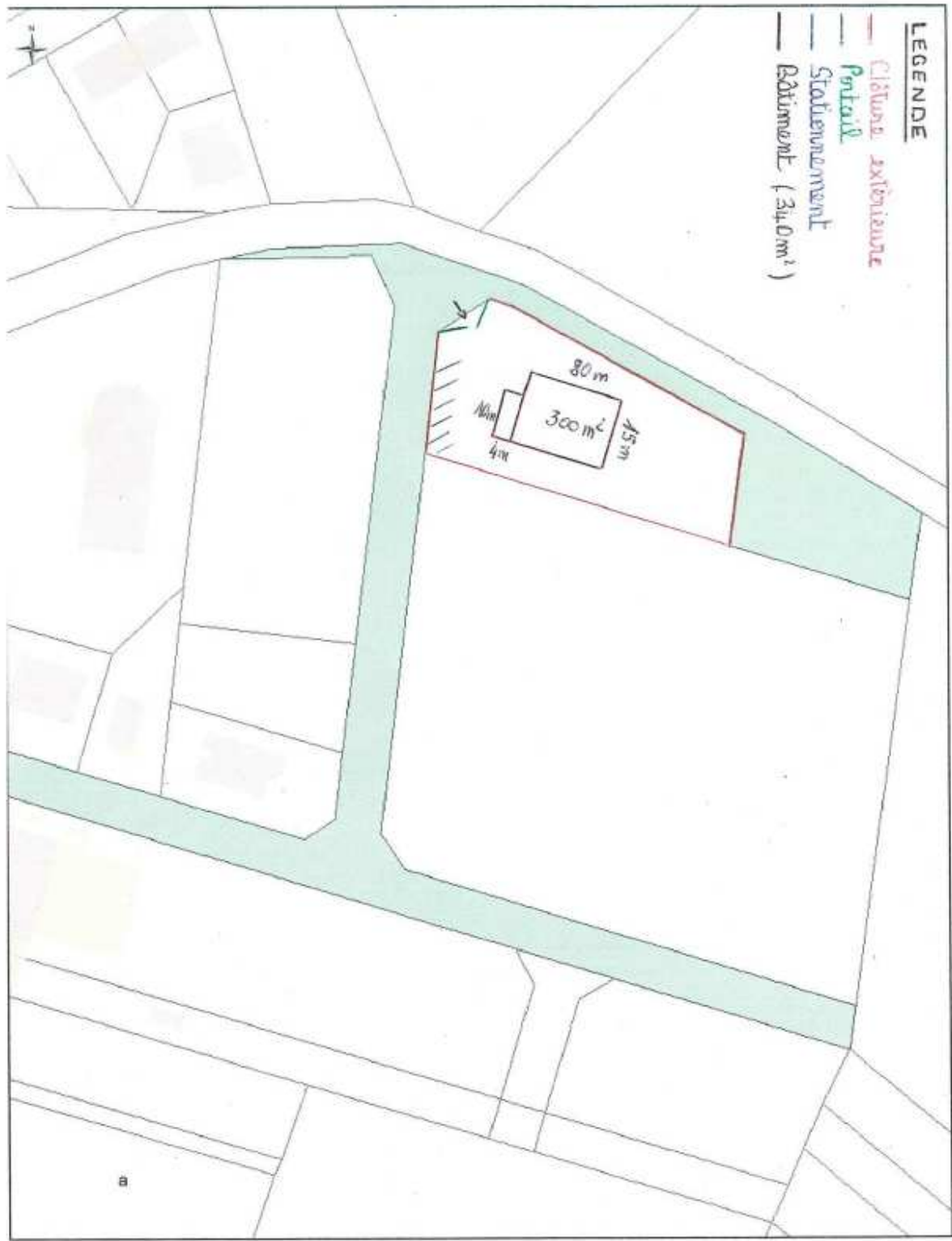
Monsieur RENAUD Eric,
Ets. RENAUD S.M.T.S

Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160530-C21-05-2016-DE
Date de télétransmission : 02/06/2016
Date de réception préfecture : 02/06/2016

ZAE LES PETITS AFFRANCHIMENTS



Accusé de réception en préfecture
079-200041317-20160530-C21-05-2016-DE
Date de télétransmission : 02/06/2016
Date de réception préfecture : 02/06/2016



1:1 000

Accusé de réception en préfecture
 079-200041317-20160530-C21-05-2016-DE
 Date de télétransmission : 02/06/2016
 Date de réception préfecture : 02/06/2016